

# *L'ECHO DU LIGNON*



**BULLETIN MUNICIPAL**

**JUILLET 1999 - N° 9**

## **SOMMAIRE**

<b>Mot du maire</b>	<b>p 1</b>
<b>Comptes-rendus Conseil</b>	<b>p 2</b>
<b>Budget 1999</b>	<b>p 13</b>
<b>La vie des Associations</b>	<b>p 17</b>
<b>Inauguration de la Mairie</b>	<b>p 27</b>
<b>Savez-Vous Que ?</b>	<b>p 29</b>
<b>Nouvelles Locales</b>	<b>p 32</b>

## LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Dans ce bulletin, vous trouverez une partie consacrée à l'inauguration de la Mairie. Permettez-moi d'y revenir un instant. Ce projet longuement réfléchi au sein du Conseil Municipal, a pu se concrétiser grâce à la participation active de diverses personnes que je tiens à remercier collectivement bien sincèrement.

En effet la Mairie, lieu symbolique des valeurs de la République que sont "Liberté, Égalité, Fraternité", est une maison ouverte à toutes et tous, quelles que soient les opinions, les croyances. C'est un lieu de passage obligé, pour les actes importants de l'État-Civil, c'est l'endroit où l'on s'exprime à l'occasion des élections, des réunions du conseil municipal ; en fait c'est le berceau de la démocratie locale, de la mémoire collective, des décisions concernant la Commune.

Par ailleurs, l'idée de "faire vivre" notre salle du conseil en salle d'exposition de peintures notamment, témoigne de l'ouverture de cet endroit au public à l'occasion de ses visites à la Mairie.

Notre rôle, en tant qu'élu est de satisfaire ce qui est bon, nécessaire pour la collectivité. Parfois les choix sont délicats, les procédures difficiles, le budget insuffisant et il faut malgré tout décider. Notre souci est l'intérêt général avant l'intérêt particulier. Il faut expliquer, argumenter, réaliser tout un travail pédagogique afin d'être éventuellement compris.

C'est dans cette optique qu'a été créé le Conseil Municipal Enfants dont les objectifs sont multiples :

- \* apprendre les règles de la démocratie : élections, délégués, budget etc.
- \* faire émerger les attentes des jeunes en les faisant réfléchir sur leurs besoins
- \* les associer aux décisions du conseil municipal adultes.

La commune s'est dotée d'une Mairie fonctionnelle et esthétique, alors maintenant faisons la vivre pour qu'elle soit un espace où l'on peut venir en s'y sentant bien.

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances !

Le Maire

Julien Duché

Département de la Loire

Canton de FEURS

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE

PONCINS

42110

Poncins le 20 janvier 1999

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE du 18 janvier 1999

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Julien DUCHÉ, Maire**.  
Tous les Membres étaient présents.

**1° APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 15 décembre 1998,

**2° APPROUVE** les avenants concernant les travaux de la mairie, à savoir :

Lot n° 1 - Gros oeuvre	30 678.02 F T.T.C
pour un montant initial de 361 068.60 F T.T.C	

Lot n° 4 - Menuiserie	24 240.60 F T.T.C
pour un montant initial de 256 277.41 F T.T.C.	

Lot n° 5 - Platerie-Peinture	17 850.49 F T.T.C
pour un montant initial de 162 113.70 F T.T.C	

Lot n° 6 - Plomberie sanitaire	7 006.86 F T.T.C.
pour un montant initial de 26 870.89 F T.T.C.	

Lot n° 8 - Electricité	9 697.45 F T.T.C.
pour un montant initial de 70 263.97 F T.T.C.	

**3° AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ces avenants,

**4° DECIDE** la création d'armoiries communales et **APPROUVE**, par 2 abstentions et 11 oui, la composition de Madame PREYNAT-COURBON,

**5° ETUDIE** les devis de rénovation de l'appartement de fonction au-dessus de la mairie concernant la plomberie :

Ent SUBRIN	40 698.88 F T.T.C
Ent LACONDEMINE	38 256.73 F T.T.C

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir l'Entreprise LACONDEMINE.

**6° DECIDE** d'allouer des indemnités de conseils et des indemnités de confection du budget à Monsieur PACAUD, nouveau Percepteur depuis le 1er juillet 1998,

**7° ACCEPTE** l'adhésion au SICTOM des communes suivantes : Grézolles - Maringes- St Germain-Laval - St Romain-le-Puy,

8° **DECIDE** d'acquérir un micro-ordinateur, le matériel en place ne correspondant plus aux possibilités actuelles,

9° **EST INFORMÉ :**

- de la contribution 1999 au service incendie qui s'élève à 53 552.62 F
- de la contribution 1999 à l'aide sociale qui s'élève à 79 921 F
- de la subvention pour le mur de soutènement d'un montant de 16 009 F

10° **PREND CONNAISSANCE :**

- du compte rendu de la réunion de la communauté de communes du 21 décembre 1998,
- du bilan de la dernière tranche ORAC
- du courrier de l'Association des Maires de l'Arrondissement de Montbrison concernant la manifestation nationale qui aura lieu à Paris le 23 janvier pour la défense des commissariats de police et des gendarmeries,
- du courrier du Conseil Général concernant la participation de la commune aux travaux de restructuration du collège et qui s'élève à 10 810.77 F pour l'exercice 1996,
- du résultat du concours départemental de fleurissement,
- des différentes séances d'informations de la Fédération des Maires de la Loire,
- de l'action du Conseil Général pour fêter le passage au prochain millénaire,
- du calendrier des appels à la générosité publique,
- du courrier de MANPOWER effectuant une journée de recrutement le vendredi 22 janvier 1998, à la maison commune,
- des courriers de BASTIDE Entreprise de ST NIZIER DE FORNAS, souhaitant installer un marché le jeudi de 14 h à 17 h et de Monsieur Laurent ANDRIEUX de St ETIENNE-LE-MOLARD souhaitant installer un camion pour la vente de pizzas le lundi soir,
- des différents comptes rendus d'activités et de réunions.

11° **FIXE** différentes dates de réunions et de manifestations, à savoir :

- Bulletin - mardi 19/01/99 à 16 h 30 à la mairie,
- Commission fleurissement dimanche 24 janvier 99 à 11 h,
- Inauguration salle des Jeunes qui devient salle Frédéric POMMIER, samedi 23/01/99 à 17 h
- Conseil municipal enfants - réunion d'informations le 6 mars à 11 h
  - vote : 1er tour le jeudi 18/03/99 de 16 h 30 à 18 h 30
  - 2ème tour le vendredi 26/03/99 de 16 h 30 à 18 h 30
- Accueil des nouveaux habitants le jour de la fête des Mères, le 30 mai 99,
- Inauguration de la mairie le samedi 19 juin 1999 à 11 h.

**Le Conseil Municipal remercie les Agents d'Entretien pour l'excellent travail de déneigement.**

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 20 janvier 1999

Le Maire

J. Duché

REPUBLIQUE FRANCAISE

\*\*\*\*\*

Poncins le 3 mars 1999

Département de la Loire

Canton de FEURS

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE

PONCINS

42110

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE du 2 mars 1999

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Julien DUCHÉ, Maire**.  
Tous les Membres étaient présents.

1° **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 18 janvier 1999,

2° **ÉTUDIE** les devis de rénovation de l'appartement de fonction au-dessus de la mairie concernant les travaux d'électricité et de plâtrerie-peinture à savoir

Electricité :	JF SALLET :	23 305,95 F T.T.C.
	JY CHAVAND :	23 468, 76 F TTC

Plâtrerie-Peinture :	M. CHEMINAL :	150 033, 06 F TTC
	A. DUCHÉ :	142 395, 13 F TTC

et **DÉCIDE**, à l'unanimité, de retenir Mr JF SALLET pour les travaux d'électricité et **RETIENT** par 7 voix pour, 5 voix contre et 1 abstention Mr A DUCHÉ pour les travaux de plâtrerie-peinture.

3° **ÉTUDIE** et **ACCEPTE** les devis :

- de CISE d'un montant de 5 622, 17 F TTC pour un branchement au réseau eau potable
- des Ets GUBIEN d'un montant de 6 114, 42 F TTC concernant l'acquisition d'accessoires d'irrigation, pour l'arrosage des espaces verts autour de la mairie.

4° **ÉTUDIE** et **ACCEPTE** les devis de l'entreprise DESAUTEL pour l'acquisition de 4 extincteurs, de signalisation (panneau + registre sécurité) pour un montant de 2 051, 19 F HT et d'un plan d'évacuation pour un montant de 800 F HT.

5° **ACCEPTE** les deux remboursements de 569, 23 F de GROUPAMA concernant les deux effractions de la buvette du bâtiment du Lignon.

6° **ÉTUDIE** et **ACCEPTE** le devis de JLR Menuiserie pour un panneau bois avec inscription MAIRIE, d'un montant de 2 203, 36 F TTC.

7° **DÉCIDE** d'allouer une somme de 8 000 F pour l'achat du feu d'artifice de la fête patronale.

8° **DÉCIDE** de renouveler le droit de chasse à Mr Charles BICHON

9° **PREND CONNAISSANCE** :

- du compte-rendu de l'Assemblée Générale du SICTOM. Les tarifs vont augmenter de 2,05 %. Le tri sélectif sera instauré au 1er janvier 2000.
- du compte-rendu de la réunion de bureau de la Communauté de Communes.
- du palmarès du concours départemental " Fleurir la Loire" . La Commune se classe 11ème sur 31 communes.

.../...

**10 ° EST INFORMÉ :**

- de l'Assemblée Générale extraordinaire de l'Association des Maires de l'Arrondissement de Montbrison qui aura lieu le mardi 9 mars 99 à 20 h 30 à Andrézieux Bouthéon concernant le maintien des services publics.
- du ramassage des objets encombrants qui aura lieu le mercredi 21 avril 99.
- d'un courrier de SAVOIE CLAIRE.
- des courriers de Messieurs Charles MILLON et Michel THIOLLIERE concernant le fonctionnement du Conseil Régional.
- de la copie du voeu adopté par le Conseil Municipal de St ETIENNE relatif à la réalisation de l'A 45,
- de la lettre de Mr J Claude FRECON nous informant que la commune a été retenue dans la programmation 1999 pour la voirie communale pour la VC n°8 et que le montant de la subvention s'élève à 129 277 F
- d'un courrier de Mr Gérard TARDY contestant le BP 99 de la Fédération des Maires de la Loire et de la réponse de Mr Gérard DUCARRE, Président de la Fédération
- du nouveau bureau de la FNACA, et du TENNIS CLUB PONCINOIS
- du versement de la somme de 25 902, 44 F concernant la répartition des dotations du Fonds Départemental de la taxe Professionnelle 98 réservée aux Communes dites défavorisées.
- des courriers de Mr et Mme BEAU demandant le classement d'un terrain en zone constructible, et le revêtement d'un chemin à la Sciolée.
- des compte-rendu de diverses réunions et de divers travaux.

**11 ° Rappel :** Conseil Municipal Enfants

- réunion d'informations 6 mars à 11 h
- élections                      18 mars 16 h 30 18 h 30
- 26 mars 16 h 30 18 h 30

**FIXE** La prochaine réunion du Conseil Municipal au 23 mars 1999 à 20 h 30.

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 3 mars 1999

Le Maire

J. Duché

Département de la Loire  
Canton de FEURS

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE  
PONCINS  
42110

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE du 23 mars 1999

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien DUCHÉ, Maire. Tous les Membres étaient présents.

1° *APPROUVE*, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 2 mars 1999,

2° *ETUDIE et APPROUVE*, à l'unanimité, le compte administratif 1998, à savoir :

Dépenses de fonctionnement	1 737 008.51 F
Recettes de fonctionnement	1 875 645.43 F
Excédent	138 636.92 F
Dépenses d'investissement	1 783 953.80 F
Recettes d'investissement	2 443 399.00 F
Excédent	646 030.20 F

3° *ETUDIE et APPROUVE*, à l'unanimité, le compte administratif assainissement 1998, à savoir :

recettes exploitation	210 553.23 F
dépenses exploitation	105 911.79 F
Excédent	104 641.44 F
recettes investissement	86 043.00 F
dépenses investissement	72 238.52 F
Excédent	13 804.48 F

4° *ETUDIE et VOTE*, par 12 oui et 1 abstention, les taux des quatre taxes, à savoir :

DESIGNATION DES TAUX	TAUX	BASE	PRODUIT
Taxe d'habitation	6.6	3990000	263340
Foncier bâti	8.9	2252000	200428
Foncier non bâti	30.4	503000	152912
Taxe professionnelle	11.5	1190000	136850
		TOTAL	753530

5° *DÉCIDE*, à l'unanimité, de fixer la redevance des ordures ménagères à :

610 F pour les ménages et les résidences secondaires,  
250 F pour les personnes seules

**6° ETUDIE et VOTE**, à l'unanimité, le budget primitif 1998 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

section de fonctionnement	2 374 000 F
section investissement	1 578 000 F

**7° ETUDIE et VOTE**, à l'unanimité, le budget primitif assainissement 1998 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

section exploitation	174 642 F
section investissement	118 641 F

**8° ETUDIE** les demandes de subventions et **VOTE** celles accordées aux Sociétés locales et diverses organisation à savoir :

Association Culturelle Poncinoise	1 000 F
ADAPEI	700 F
ADMR Pays d'Urfé	100 F
Amicale Boule	1 000 F
Anciens Prisonniers de Guerre	300 F
Autisme Forez	300 F
Bibliothèque Centrale de Prêt	200 F
CAT ADHAMA Bussières	300 F
CAT Le Colombier Bussy Albieux	300 F
Comité de la Foire	1 000 F + subvention exceptionnelle 3000 F
Comité des Fêtes	500 F
Football Club de la Plaine	2 200 F
Fanfare	2 100 F
FNACA	300 F
Gymnastique Volontaire Poncinoise	1 000 F
Jacky's Club Club des Jeunes	1 000 F
Pétanque Poncinoise	1 000 F
Prévention Routière	100 F
Rats musqués	600 F
Sou des Ecoles	5 500 F
Tennis Club Poncinois	1 000 F
Transport scolaire	3 900 F
Transports LAURENDON	3 640 F
USEP	500 F

Suite à la demande de subvention du Sou de l'Ecole pour combler le déficit du compte "Cantine scolaire", le Conseil Municipal décide d'attendre la fin de l'année scolaire.

**9° ETUDIE** le devis des Ets GENEVRIER-MARTIN concernant l'achat de tables et de chaises pour l'école pour un montant de 17 138 F T.T.C. Le Conseil municipal accepte ce devis.

**10° PREND CONNAISSANCE** de l'avis d'enquête publique suite au dossier présenté par Messieurs René et Richard JEAMPIERRE, membres du GAEC de Ste Marguerite sis à Villedieu, à STE FOY ST SULPICE, qui sollicitent l'autorisation d'exploiter un élevage de 60 000 volailles. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

**11° RECONDUIT** le contrat de prêt à usage de Monsieur Robert CHARRASSIN.

**12° EST INFORMÉ :**

- des journées d'action sur l'environnement les 1er et 6 juin 1999,
- du courrier de Mr TRIVERIO demandant la réparation du chemin jouxtant sa propriété. Mr le Maire rencontrera prochainement Mr TRIVERIO,
- du courrier de l'AMF proposant une rencontre avec Mr LAVAL, Inspecteur d'Académie, le 2 avril 1999 et une soirée d'information sur "INTERNET et l'ECOLE" le mercredi 28 avril, à SAVIGNEUX,
- de l'assemblée générale de l'ADMR, le vendredi 9 avril à la salle communale de PONCINS,
- de la réunion de l'ORAC, le jeudi 25 mars à 19 h 45 à la maison commune à FEURS,
- de la réunion de la cellule d'analyse et d'information préventive (C.A.R.I.P.), le jeudi 25 mars 1999 à 16 h à la Préfecture; Mr POMMIER représentera la commune.
- du courrier de Mademoiselle Béatrice ALTAVELLE qui libère l'appartement au-dessus de la classe de Madame SABY,
- du courrier de Madame SINARDET qui souhaite occuper un logement de fonction rapidement,
- du courrier de Monsieur Paul MERLE,
- du courrier de Madame TRAUTMANN, Ministre de la culture, concernant le passage à l'an 2000,
- du délai de délivrance des cartes d'identité (2mois minimum),
- de l'invitation des Jeunes de CLÉPPÉ à une soirée débat ayant pour thème "Les Jeunes et l'alcool", le vendredi 9 avril à 20 h,
- de l'invitation à une conférence sur le thème "L'Europe de l'environnement et de la ruralité" par F. GROSSETETE, le vendredi 2 avril à 20 H à FEURS.

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 25 mars 1999

L'Adjoint Délégué

J.P. CHEBANCE

Département de la Loire  
Canton de FEURS

CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*  
COMMUNE DE  
PONCINS  
42110

RÉUNION ORDINAIRE DU 8 JUIN 1999

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Julien Duché, Maire. Tous les membres étaient présents.

1° **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 23 mars 1999,

2° **APPROUVE** le compte de gestion du budget communal et le compte de gestion du budget assainissement,

3° **DÉCIDE** de modifier le taux du foncier non bâti de 30.40 % à 30.37 %,

4° **DÉCIDE** de modifier le montant des dépenses imprévues. Celles-ci ne doivent pas dépasser 7.50 % des dépenses réelles, à savoir :  
144 525 F au lieu de 197 000. La différence sera affectée à un autre compte de dépense (charge de personnel)

5° **ACCEPTE** de racheter l'amplificateur d'antenne installé par Mademoiselle Béatrice ALTAVELLE, dans l'appartement au-dessus de la classe de Madame SABY,

6° **ACCEPTE** le devis de l'entreprise GERLAND concernant la réfection de la chaussée du Pont du Lignon et qui s'élève à 11 205 F H.T. soit 13 513.23 F T.T.C.

7° **ÉTUDIE** les devis d'ENVIROSPORT concernant la rénovation des deux courts de tennis et **DÉCIDE** de réexaminer cette rénovation à l'automne. Le Conseil Municipal demande la consultation d'autres entreprises,

8° **APPROUVE** le devis de JLR Menuiserie concernant les suspensions de tableaux à la mairie et d'un montant de 6 523.85 F T.T.C.,

9° **ACCEPTE** le remboursement de GROUPAMA pour les bris de glaces du tracteur pour un montant de 1 555.74 F,

10° **ÉTABLIT** les permanences au bureau de vote des Elections Européennes du 13 juin 1999,

11° **PRÉPARE** l'organisation de l'inauguration de la mairie du 19 juin 1999,

12° **ALLOUE** une subvention de 800 F à la fanfare de BALBIGNY pour animer la journée des classes en 9,

13° **PREND CONNAISSANCE** de différents courriers :

- Mr DELORME Jean qui demande le classement de sa parcelle n° 1327, située à Rampeau, en terrain constructible,
- Mr GRÉGOIRE André qui recherche un emploi,
- des remerciements l'ACP pour le livre offert à l'occasion du concours de scabbe,
- de Mme PRORIOL, coiffeuse, qui recherche un local,
- de EMCO qui lors de la dernière campagne de ramassage des objets encombrants, a constaté un dérapage important de la nature des objets à évacuer,
- des cinq lettres de Mr CHAVAND concernant différents problèmes autour de sa propriété des Périchons,

- de Mr VIGNE dont la résidence secondaire, aux Bruyères, a été cambriolée plusieurs fois,
- de Mr et Mme BLANCHON Jean-Paul intéressés par le terrain de la commune situé à côté de Mr et Mme AUDRAIN. Le Conseil Municipal maintient le prix de 65 F le m<sup>2</sup>. Une demande sera faite auprès de CISE concernant les travaux d'assainissement,
- de Mr ORCEL concernant la signalisation au carrefour de la VC 4 et du chemin des Loyes. Cette signalisation sera étudiée avec la D.D.E.
- du Comité des fêtes demandant la mise à disposition des salles communales et l'autorisation de s'installer à l'occasion de la fête patronale,
- du Sou de l'Ecole de FEURS sollicitant les installations du Lignon pour le centre aéré du 6 au 23 juillet 1999,
- de Melle AUGER Béatrice de CHAMPDIEU souhaitant louer l'appartement situé au-dessus de la classe de Mme SABY,
- de la Pétanque Poncinoise qui souhaite améliorer l'éclairage du terrain au Lignon et demande que la commune achète le matériel, les sociétaires effectueront les travaux. Le devis de Mr Jean-François SALLET s'élève à 4 362 F H.T. Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité.
- de Mr CUKORJA demandant la réparation du chemin,

#### **14° EST INFORMÉ :**

- de la dotation de solidarité rurale 1999 : 47 907 F
- de la dotation élu local : 13 220 F
- de la subvention pour isoloir : 35 F
- du congrès des Maires de l'Arrondissement de Montbrison le vendredi 25 juin 99 à 17 heures à FEURS. Mr le Maire sera accompagné de Mr René REYNAUD et Mr Jean-Paul BILLAUD,
- de la soirée d'information "Analyse financière et investissement des communes" organisée par la Fédération des Maires de la Loire le mardi 29 juin à SAVIGNEUX,
- des remerciements de l'ADMR pour la subvention,
- du versement du solde de la subvention pour la mairie : 66 072 F
- du versement du solde de la subvention pour le virage de la RD 113 au niveau de la mairie : 10 588 F
- de la subvention accordée pour la rénovation de l'appartement au-dessus de la mairie : 67 574 F
- des nouveaux tarifs de la CUMA
- des circulaires du Conseil Général concernant les amendes de police, les murs de soutènement et l'assainissement,
- de la lutte contre les taupes par la Société AZOR de SAINT MARTIN LESTRA,
- de la conclusion du commissaire-enquêteur suite à l'enquête publique pour la GAEC de Ste Marguerite à Ste Foy-St Sulpice,
- du début des travaux sur le Pont du Lignon le 14 juin 1999. Le pont sera fermé à la circulation pendant ces travaux, de 7 h 30 à 17 h 30, du lundi au vendredi pendant deux semaines.
- de la situation des agents d'entretien. Horaire insuffisant face au travail de plus en plus important. Une décision devra être prise rapidement.
- du faire-part de naissance de Clémence VIRICEL au foyer de Jean-Yves VIRICEL et Valérie VASSEUR,
- du faire-part de mariage de Virginie POMMIER et Pascal PEYRON, le samedi 26 juin,
- des différents compte-rendus de diverses réunions et de divers travaux.

Le Conseil Municipal félicite Mr René REYNAUD pour la naissance de sa petite-fille Léna au foyer de sa fille Martine.

**Pour extrait certifié conforme**

**A PONCINS, le 10 juin 1999**

**Le Maire**

**J. Duché**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

\*\*\*\*\*

Département de la Loire

Canton de FEURS

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE

PONCINS

42110

PONCINS, le 22 juillet 1999

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION ORDINAIRE DU 21 JUILLET 1999

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Julien DUCHÉ**, Maire. Messieurs Pierre POMMIER et David DELORME étaient absents.

1° **Le Conseil Municipal enfants**, était présent en début de réunion.

Vincent CHAUVE, Maire, a fait le compte-rendu de leur réunion du 24 juin 1999. Diverses propositions ont été présentées, à savoir :

- 1) 3 containers (verres, cartons, plastiques) pourraient être placés dans "le jardin de Mme MERLE",
- 2) demande d'un panneau de limitation de vitesse sur le chemin entre le champ de Foire et les maisons AUDRAIN-RIVET,
- 3) demande la création d'un plateau de sports près de l'école,
- 4) souhaite que des tables de ping-pong soient installées près des terrains de tennis,
- 5) souhaite la création d'une piste de rollers,
- 6) propose de mettre une minuterie pour l'éclairage du bâtiment du Lignon.

2° **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 8 juin 1999,

3° **ETUDIE** des devis pour l'achat d'une tondeuse et **DÉCIDE** d'acquérir une tondeuse auprès des établissements GUBIEN à FEURS pour un montant de 6 072.97 F H.T. soit 7 324 F T.T.C.,

4° **CONFIE** à Messieurs B. FOYATIER, A. SIMON, R. REYNAUD l'achat d'une tronçonneuse,

5° **PREND CONNAISSANCE** de la situation des Agents d'entretien :

Daniel FOYATIER est stagiaire depuis le 01/07/99 et deviendra titulaire le 01/07/2000,  
Marius DUCHÉ et Bernadette DEBROSSE terminent leur C.E.C (5ème année) le 31 août 2000,

Evelyne DUPUIS est en C.E.S jusqu'au 24/01/2000,

6° **SOUHAITE** affecter la dépense du panneau "MAIRIE" en dépenses investissement au budget 1999,

7° **DONNE** un avis favorable à l'adhésion de la commune de GRÉZIEUX LE FROMENTAL, au Syndicat du Forez,

8° **PREND CONNAISSANCE** de la demande du F. C. Plaine concernant la pose de filets pare ballons. Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite.

**9° EST INFORMÉ :**

- de l'arrêté inter préfectoral interdisant le transport de matières dangereuses sur la RN 89 entre FEURS ET THIERS
- des subventions du S.I.E.L. pour l'achat de guirlandes à l'occasion de l'an 2000,
- de l'avis favorable du commissaire enquêteur pour la création d'un élevage de volailles par Monsieur DELEURENCE,
- de la création d'un étang par Madame MERLE à Goincet,
- du compte-rendu de la réunion du SICTOM du 21/06/99, tri sélectif en 2000,
- du compte-rendu de la réunion de bureau et du compte rendu de la réunion de la commission "tourisme et sentier" du SICMMAT et du courrier de Mme VEILLON, Présidente,
- de l'arrêté concernant la création du syndicat mixte du bassin versant du Lignon, de l'ANZON et du Vizézy,
- de l'arrêté concernant la circulation lors du championnat UFOLEP du 12 septembre 1999,
- du concours de pétanque des élus du Montbrisonnais le 11 septembre 1999 à BOISSET-LES-MONTROND,
- du compte-rendu de l'Office de Tourisme de FEURS,
- du courrier du SIEL concernant la dissimulation du transformateur dans le bourg. La participation financière de la commune serait de 30 %,
- du ramassage des vêtements le samedi 6 novembre 1999,
- du courrier de Madame VEYSSEYRE qui demande un emploi d'aide maternelle à l'école,
- des lettres de Madame SAGNE et de Monsieur MOLLON Christian concernant la date de paiement des ordures ménagères,
- de la journée de l'ombre forézien le 4 septembre 1999,
- de l'inter municipalité de boules le samedi 16 octobre 1999.

Pour extrait certifié conforme

A PONCINS, le 22 juillet 1999

Le Maire

Julien Duché

	Recettes	Prévu en 98	Réalisé en 98	Prévu en 99	Vote
	<b>70 Vente de produits</b>	<b>191000.00</b>	<b>198283.53</b>	<b>196000.00</b>	
7031	Concessions cimetièrre	5000.00			
70311	Concessions dans les cimetières				
7032	Redevances taxes funéraires	2000.00			
7035	Droits de chasse et pêche	1000.00			
70611	Redevances ordures ménagères	175000.00			
7068	Autres redevances et droits GROUPAMA				
7083	Locations diverses : Salle Communale	8000.00			
	<b>73 Impôts et taxes</b>	<b>742000.00</b>	<b>792889.61</b>	<b>766000.00</b>	
7311	Contributions directes	716355.00		753530.00	
7323	Etat/compens. taxe prof.				
7324	Etat/compens. exonér. de TF				
7325	Etat/compens. exonér. de TH				
7336	Droits de place	1300.00		280.00	
7361	Droits licence débits de boisson	490.00		490.00	
7363	Impôts sur les spectacles	100.00			
73811	Taxe add. droits de mutation	22755.00		10700.00	
7382	Permis de chasser	1000.00		1000.00	
	<b>74 Dotations, subventions</b>	<b>647000.00</b>	<b>660208.75</b>	<b>700000.00</b>	
7411	Dotation forfaitaire	539700.00		547804.00	
74121	Dotation Solidarité Rurale 1ère fraction	33877.00			
74126	Dot. progression minimale				
742	Dotations élus locaux	12000.00			
745	DSI (Indemnité logement instituteurs)				
7473	Subv. Département				
74833	Compensation de l'Etat (TP, TF, TH)	61423.00			
	<b>75 Autres produits de gestion courante</b>	<b>61659.00</b>	<b>66552.45</b>	<b>47436.00</b>	
752	Revenus des immeubles	61659.00			
	<b>013 Atténuations de charge</b>	<b>130000.00</b>	<b>142060.89</b>	<b>100000.00</b>	
6419	Remboursement sur rémunération Personnel				
	<b>77 Produits exceptionnels</b>	<b>5000.00</b>	<b>15650.20</b>	<b>2000.00</b>	
7713	Libéralités reçues (Camp, Feu d'artifice)				
778	Autres produits exceptionnels				
775	Vente terrain Audrain				
	<b>002 Excédent antérieur reporté Fonct.</b>	<b>423926.00</b>	<b>423926.00</b>	<b>562564.0</b>	
2	Excédent antérieur reporté Fonct.				
	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2200585.00</b>	<b>2299571.43</b>	<b>2374000.00</b>	

**B.P. 99****Section de Fonctionnement****Dépenses**

	Dépenses	Prévu en 98	Réalisé en 98	Prévu en 99	Vote
	<b>011 Charges à caractère général</b>	<b>519 839.00</b>	<b>419 340.82</b>	<b>545 000.00</b>	
11	Charges à caractère général	- 8 161.00			
60222	Produits d'entretien	4 000.00	2 842.33	5 000.00	
60611	Eau et assainissement	3 000.00	4 027.17	5 000.00	
60612	Energie-électricité	140 000.00	129 854.07	140 000.00	
60621	Combustibles	4 000.00	4 487.56	5 000.00	
60622	Carburants	2 000.00	3111.11	4 000.00	
60631	Fournitures d'entretien	12 000.00	5239.80	10 000.00	
60632	Fournitures de petit équipement	19 000.00	18756.38	20 000.00	
60633	Fournitures de voirie	1 000.00		1 000.00	
60636	Vêtements de travail	1 000.00	1298.00	2 000.00	
6064	Fournitures administratives	15 000.00	10856.37	15 000.00	
6067	Fournitures scolaires	31 000.00	30712.36	31 000.00	
61521	Entretien de terrain	20 000.00	7389.70	20 000.00	
61522	Entretien de bâtiments	50 000.00	53801.27	51 000.00	
61523	Entretien de voies et réseaux	80 000.00	48625.49	80 000.00	
61551	Entretien matériel roulant	20 000.00	3071.37	15 000.00	
6156	Maintenance	10 000.00	8168.23	10 000.00	
61558	Entretien autres biens mobiliers	20 000.00	7228.76	20 000.00	
616	Primes d'assurance	21 000.00	22645.80	23 000.00	
6182	Documentation générale et technique	2 000.00	1005.00	2 000.00	
6225	Indemnités comptable et régisseur	3 000.00		3 000.00	
6226	Honoraires		3529.72	4 000.00	
6231	Annonces et insertions	4 000.00	2451.40	4 000.00	
6232	Fêtes et cérémonies	40 000.00	32601.59	50 000.00	
6247	Transports collectifs	3 000.00	660.00	3 000.00	
6261	Frais d'affranchissement	5 000.00	3225.00	5 000.00	
6262	Frais de télécommunication	5 000.00	5187.19	5 000.00	
6281	Concours divers (cotisations)	1 000.00	150.00	1 000.00	
6288	Autres services	1 000.00	863.70	1 000.00	
63512	Taxes foncières	7 000.00	5618.00	7 000.00	
6353	Impôts indirects	1 000.00	735.00	1 000.00	
6354	Droits d'enregistrement	2 000.00	1197.45	2 000.00	
6358	Autres droits				
1437	Autre impôts et taxes	1 000.00			

	<b>012 Charges de personnel</b>	<b>610 000.00</b>	<b>592792.72</b>	<b>617000.00</b>	
6336	Cotisation CNG, CG de la FPT	2 000.00	1644.00	2000.00	
6411	Rémunération principale PT	225 000.00	223322.98	185000.00	
6413	Rémunération principale PNT	230 000.00	219211.28	277000.00	
6451	Cotisations à l'URSSAF	55 000.00	53645.00	55000.00	
6452	Cotisations aux mutuelles				
6453	Cotis. caisses de retraite (CNRACL, IRCANTEC)	63 000.00	59856.10	63000.00	
6454	Cotisations ASSEDIC	14 000.00	13532.00	14000.00	
6455	Cotisations Assurances Personnel	20 000.00	19977.33	20000.00	
6456	Cotisations FNC Supplément Familial		624.03		
6475	Médecine du travail	1 000.00	980.00	1000.00	
	<b>65 Autres charges de gestion courante</b>	<b>558 000.00</b>	<b>515641.63</b>	<b>540000.00</b>	
6531	Indemnités élus	105 000.00	102789.16	105000.00	
6533	Cotisations retraite élus (IRCANTEC, FONPEL)	12 000.00	10896.55	12000.00	
654	Pertes sur créances irrécouvrables			1000.00	
6552	Aide sociale du Département	77 000.00	76621.00	79921.00	
6553	Service d'incendie	47 000.00	46635.65	53553.00	
6554	Contribution orga. regroupés (SICTOM, SICMMAT)	183 000.00	186111.23	220000.00	
6555	Contributions au CNFPT	2 200.00	2056.94	3000.00	
6558	Autres dép. obligatoires (CES, Aillot, Equa, Forez)	48 843.00	8634.10	25426.00	
652	Subvention assainissement M 49	47 857.00	47857.00		
65736	Subvention CCAS	100.00	100.00	100.00	
65738	Autres organismes publics : subventions				
65748	Autres organismes droit privé	35 000.00	33940.00	40000.00	
	<b>66 Charges financières</b>	<b>200 000.00</b>	<b>198072.34</b>	<b>220000.00</b>	
6611	Intérêts des emprunts, dettes	200 000.00	197939.34	211374.00	
668	Autres charges financières		133.00	8626.00	
	<b>67 Charges exceptionnelles</b>	<b>11 161.00</b>	<b>11161.00</b>	<b>5000.00</b>	
6714	Bourses et prix	3 000.00	2971.00		
673	Titres annulés (exercice antérieur)		580.00		
675	Valeur comptable immobilisations cédées				
678	Autres charges exceptionnelles	8 161.00	7610.00		
	<b>022 Dépenses imprévues</b>			<b>197000.00</b>	
22	Dépenses imprévues fonctionnement				
	<b>006 Autofinancement complémentaire</b>	<b>301 585.00</b>		<b>250000.00</b>	
	<b>DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>2 200 585.00</b>	<b>1 737 008.51</b>	<b>2374000.00</b>	<b>15</b>

Budget Primitif 99		Investissements	Recettes		
Progra.	Article	Objet	Prévu pour 1998	Réalisé en 1998	Prop. pour 1999
	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	13 415.00	13 415.00	646 000.00
77	1313	Matériel de voirie : subvention attendue	5 000.00	7 610.00	
78	1323	Mairie	500 000.00	428 407.00	100 000.00
		Virage Mairie	50 000.00		50 000.00
		Mur de soutènement Mairie	15 000.00		16 000.00
DGE	1341	Parking Mairie	21 000.00		21 000.00
		Réseaux Mairie	310 000.00		
79		Travaux appartement			80 000.00
	1323	Voirie			129 000.00
	1383	Subvention Ponts			80 000.00
88	24	Affectations (chez l'affectant)			
	16	Emprunts	1 500 000.00	1 500 000.00	200 000.00
	10222	Fonds de Compensation TVA	95 000.00	493 967.00	6 000.00
	5	Autofinancement Complémentaire	301 585.00		250 000.00
	1383	Subvention du Département			
		<b>Total</b>	<b>2 811 000.00</b>	<b>2 443 399.00</b>	<b>1 578 000.00</b>

Budget Primitif 99		Investissements	Dépenses			
Progra.	Article	Objet	Prévu pour 1998	Réalisé en 1998	Prop. pour 1999	Vote
77	2157	Matériel de voirie	6 000.00	6 030.00		
78	2313	Mairie	1 600 000.00	1 216 413.23	325 000.00	
94	2315	Voirie virage Mairie Honoraires	160 000.00	109 726.33	10 000.00	
95	2315	Mur de soutènement Mairie	36 000.00		36 000.00	
96	2315	Parking Mairie Honoraires	80 000.00	67 545.89	5 000.00	
97	2315	Réseaux	610 000.00		170 000.00	
	2183	Mobilier, matériel Mairie	145 000.00	109 844.72	50 000.00	
79	2173	Matériel Ecole	17 000.00		20 000.00	
		Voirie Croix Blanche			290 000.00	
		Rénovation appartement fonction			217 000.00	
88	24	Affectations				
	1642	Emprunts : Capital	278 585.00	274 393.63	320 000.00	
	165	Dépôts et cautionnements	5 000.00		5 000.00	
<b>16</b>		Déficit investissement reporté	13 415.00			
		Réfection des Ponts	10 000.00		130 000.00	
		<b>Total</b>	<b>2 961 000.00</b>	<b>1 783 953.80</b>	<b>1 578 000.00</b>	

## JACKY'S CLUB - CLUB DES JEUNES

Le 22 janvier dernier, en souvenir de notre camarade trop tôt disparu, nous avons officiellement décidé d'appeler notre local "Salle Frédéric POMMIER". Les parents de Frédéric, Mr le Maire accompagné de plusieurs élus et les membres du Club étaient présents à cette émouvante cérémonie.

L'assemblée générale qui suivit procéda au renouvellement du bureau :

<b>Président</b>	:	Emmanuel	VALOIS	☎ 04 77 27 82 63
<b>Vice Président</b>	:	Loïc	MÉRIGNEUX	☎ 04 77 27 83 87
<b>Trésorier</b>	:	Hervé	VILLE	☎ 04 77 27 84 09
<b>Secrétaire</b>	:	Christophe	CHANTELOUP	

Le 17 avril, le club a organisé une "Soirée Mousse" qui n'a pas connu le succès espéré, mais nous remercions Mr le Maire pour la dérogation qu'il nous a accordé. Nous comptons en faire une autre au mois d'octobre et nous invitons les Poncinois à se joindre à notre petite manifestation

Je remercie tous les jeunes du club pour leur présence au mariage de Virginie POMMIER.



Si vous êtes intéressé par notre club, si vous avez des suggestions pour ses activités venez nous rejoindre ou appelez un des membres du bureau, nous vous accueillerons avec plaisir !

Le Président  
Emmanuel VALOIS

## FNACA

### **La FNACA, qu'est ce que c'est ?**

Que se cache-t- il derrière ce sigle quelque peu barbare ? Certains me disent "la FNACA tout le monde connaît ! " Personnellement, je suis beaucoup plus réservé ! Et c'est pourquoi je rédige malgré tout, l'historique très sommaire qui suit :

La FNACA, Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie, est née en 1963, année qui a suivi la signature des accords d'Évian en 1962. Ces derniers ont mis fin aux opérations de maintien de l'ordre.

Les "événements d'Algérie" ont débuté le 1er novembre 1954 pour se terminer en 1962. Mais déjà en 1958, des militaires, surtout des appelés du contingent, avaient ressenti le besoin, voire la nécessité de se regrouper afin de défendre leurs droits matériels et moraux dès leur retour à la vie civile. Quatre départements français, dont celui de la Loire, ont oeuvré pour cette réalisation appelée alors la F.N.A.A. ou Fédération Nationale des Anciens d'Algérie. Elle a vécu jusqu'en 1963 où il s'avérait qu'une structure nationale s'imposait.

Ainsi est née la FNACA qui se décline en trois niveaux :

- National
- Départemental
- Local

**Quelle a été la philosophie de sa création ?** Affirmer son indépendance à l'égard des pouvoirs publics, civils, militaires, religieux et tout parti politique. Bien entendu cette affirmation de 1963 reste d'actualité pour les trois niveaux.

**Raison d'être de la FNACA :** Entretenir et renforcer les liens de camaraderie et de solidarité entre les anciens mobilisés en Algérie, Maroc et Tunisie, de leur permettre par une action concertée, d'assurer la sauvegarde de leurs droits matériels et moraux et d'oeuvrer en faveur de la paix.

Les chiffres qui suivent donnent une idée de l'ampleur de cette guerre qui a seulement et officiellement été reconnue en tant que telle par le gouvernement et le parlement fin mai 1999 !

**Car n'oublions pas que :**

- 30 000 jeunes ne sont pas revenus
- 300 000 sont revenus handicapés par blessures ou maladies.
- 3 000 000 de soldats ont foulé le sol d'Afrique du Nord, soit :
  - 2 600 000 appelés
  - 400 000 militaires d'active (engagés, gendarmes, CRS)

Oui, il a fallu 37 ans à nos gouvernants pour reconnaître qu'avec autant de victimes, il ne pouvait s'agir que d'une guerre.

La vie de la FNACA a été jalonnée de succès "revendicatifs" dont je vous ferai grâce, que ce soit au titre de l'emploi, au titre de reconnaissance de la nation, de la retraite mutualiste, des vacances, des assurances, de la carte du combattant, des pensions, des veuves....

Toutes ces raisons d'être s'appliquent bien sûr à la section locale de PONCINS dont le bureau, depuis le 19 décembre 1998, est composé comme suit :

Président	:	Henri	DUTEL
Vice Président	:	Jean	VACHERON
Trésorier	:	Pierre	SALOT
Trésorier adjoint	:	Roger	BAJEK
Secrétaire	:	Francisque	DUCHÉ
Secrétaire adjoint	:	Marius	DUCHÉ

Le Comité de PONCINS a été fondé en 1971, et le premier Président auquel votre serviteur a succédé, André VACHERON est resté en fonction pendant 28 ans ! Il est à noter que beaucoup de comités locaux du département ont été créés après 1971.

Poncins comporte 14 adhérents, dont une veuve d'adhérent. Les manifestations actuelles du comité sont limitées :

- Commémoration de la fin de la guerre, le 19 mars de chaque année, au monument aux morts du cimetière
- Concours de boule lyonnaise le 1er mai
- Rencontre, particulièrement amicale, entre les comités de PONCINS, PANISSIERES et BALBIGNY le dernier dimanche d'août, soit le 29 août cette année. Cette rencontre se déroule chaque année sous les ombrages du terrain de pétanque de Poncins.

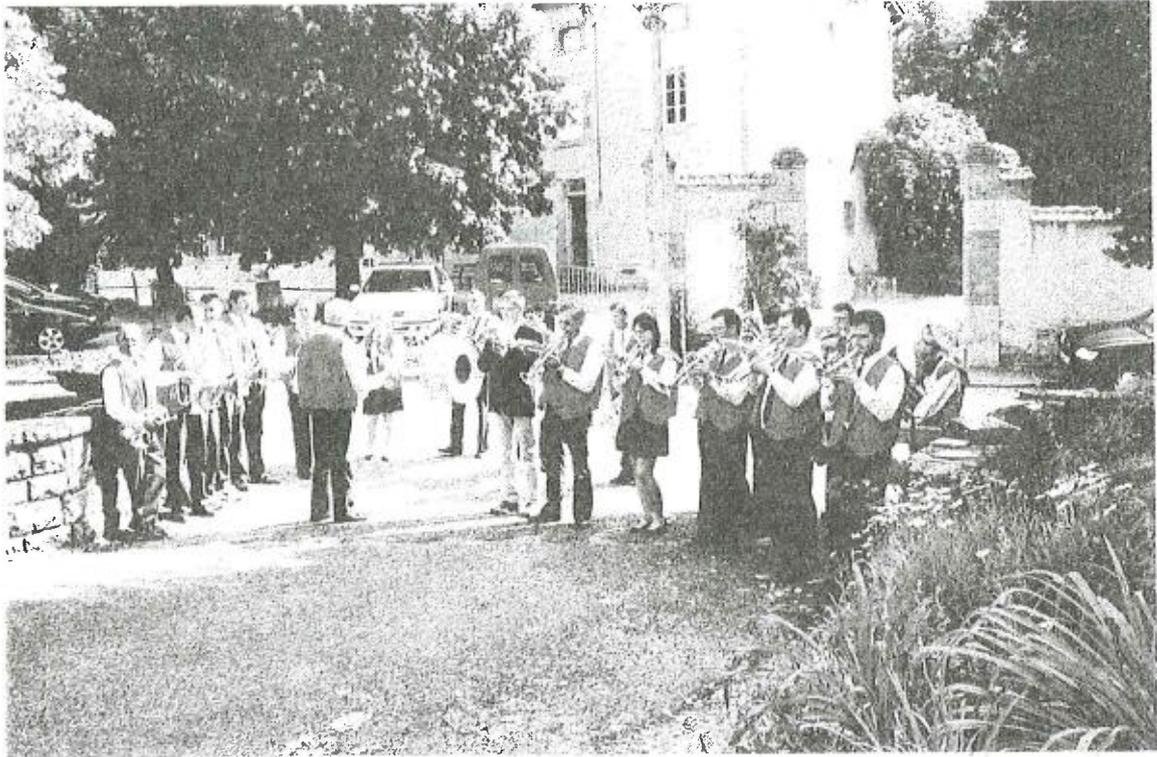
Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour lancer un appel à la mobilisation de tous les adhérents pour que ne soient pas oubliés nos deux jeunes camarades : René COUZON et Marc ROUCHON, morts en Algérie au printemps de leur vie et suivis de 11 autres décédés depuis leur retour à la vie civile.

L'union faisant la force, seule l'action collective permettra de perpétuer le souvenir et le devoir de mémoire vis à vis des jeunes générations.

Je termine en remerciant Monsieur le Maire, directeur de la publication de l'Écho du Lignon, pour m'avoir permis ce modeste historique destiné à ceux qui éventuellement ne connaîtraient pas la FNACA.

Le Président  
Henri DUTEL

## FANFARE ST GERMAIN LAVAL - PONCINS



### **Un nouveau look pour la fanfare**

La nouvelle saison, déjà bien avancée, a été animée d'une volonté d'évolution. Tout d'abord au niveau vestimentaire, la tenue d'été a été complétée d'un gilet rouge réalisé par une épouse de musicien, aidée pour le choix par les sociétaires féminines en particulier.

Du côté musical, le répertoire s'améliore de quelques nouveaux morceaux, dont certains sont déjà interprétés en public, les autres seront dévoilés pour la fête de la Sainte Cécile.

Notons aussi que nos tambours ont suivi des cours pendant la trêve hivernale afin de parfaire leurs connaissances. Il ne faut pas oublier les clairons qui ont travaillé le solfège avec leur chef de musique, ce qui permettrait à ceux qui le souhaitent de pouvoir jouer de la basse.

Tout ce travail s'effectue chaque mardi, pour la section Harmonie, et chaque vendredi pour la section Batterie - Clairons. Tous se retrouvent, pour la mise au point des morceaux à l'occasion des répétitions générales qui sont organisées certaines semaines.

Parmi les sorties que nous avons effectuées cette année :

- \* Défilé des classes en 9 à Amplepuis et à St Germain Laval
- \* Défilé-concert de la fête patronale à La Prugne
- \* Animation des messes et apéritifs des mariages de Stéphanie et Franck (musiciens) à St Germain Laval, et de Carole et Christophe (enfants de musiciens) à Poncins
- \* Participation à la Fête de la Musique à St Germain Laval

D'autres sorties sont prévues dans le courant de l'été : Périgneux, St Étienne le Molard, etc.

La fanfare est ouverte à toute personne souhaitant faire de la musique dans une bonne ambiance : vous pouvez vous renseigner auprès de notre secrétaire, Mr Edmond NICOTA.

## FC PLAINE

La saison 98-99 s'est terminée par l'Assemblée Générale. Malheureusement, trop peu de personnes pensent à l'importance de cette assemblée pour la bonne marche du Club. Malgré cela, après les remerciements aux municipalités, aux dirigeants, aux parents et aux joueurs le bilan sportif fut présenté :

**Débutants** : sous la responsabilité de Mr Anthony LIANGE ils ont participé à une bonne douzaine de plateaux.

**Poussins Honneur** : une 4ème place avec pour accompagnateur Mr Alain LORENZON

**Benjamins Excellence** : avec Mr Jacky LESPINASSE, responsable du groupe, une 5ème place

**Moins de 13 ans 2ème série** : d'après Mr Cédric VERCHAND un très bon groupe et une 6ème place qui permet le maintien à ce niveau de l'équipe.

**Moins de 15 ans 3ème série** : sous la responsabilité de Mr J-P. AUDRAIN, ils terminent 1er de leur poule, permettant la montée la saison prochaine.

**Critérium** : une très bonne saison, tant en championnat (4ème) qu'en coupe de l'amitié (consolante), échouant en demi-finale.

**Seniors 1ère division** : une saison laborieuse. Mais l'essentiel pour l'équipe, c'est le maintien obtenu en fin de saison.

Ainsi pour la nouvelle saison 99-2000, le F.C.P. aura une équipe dans toutes les catégories. L'entente avec le F.C. NERVIEUX fonctionnera en - 13 ans, - 15 ans et - 17 ans.

Le conseil d'administration est inchangé. Malgré cela je lance un appel à tous les licenciés et parents pour qu'ils s'investissent davantage. Un appel aussi aux nouveaux habitants de la commune qui souhaiteraient jouer au football ou ayant des enfants souhaitant pratiquer ce sport.

Pour tous renseignements ☎ 04 77 26 45 03

Un premier rendez-vous :  
le 5 septembre, à Naconne, tournoi triangulaire Senior et - 17 ans.

Le Président  
Joël LIANGE

## SOU DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE PONCINS

L'été est enfin arrivé !

Pour nous l'heure est au bilan de fin d'année. C'est sur une bonne note que nous bouclons les valises puisque notre participation à la Foire aux Cerises a permis de renflouer les caisses de façon non négligeable et ce, malgré notre compagne du jour : la pluie.

A cette occasion, je tiens à remercier encore une fois toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre ont contribué à la réussite de cette manifestation et plus particulièrement celles qui n'ont jamais refusé de nous offrir leur temps ainsi que leurs compétences alors même qu'elles ne sont ni adhérentes à l'association ni parents d'élèves de l'École Communale. Un grand merci aussi à Mr Noël BOUGAIN pour les deux barbecues qu'il a réalisé gracieusement au profit de toutes les associations Poncinoises. Je n'oublie pas non plus ceux ou celles qui n'étaient pas disponibles pour la Foire mais qui nous ont soutenus pendant toute l'année...

Sorties scolaires, spectacles, licences USEP, cadeaux de Noël pour les différentes classes, baptêmes de l'air pour les enfants partant en 6ème sont en grande partie, voire totalement financés par les bénéfices nés de l'énergie et de la générosité collectives.

Poncins grandit, l'école déborde de petites têtes blondes ou brunes !....

En souhaitant que l'association connaisse le même épanouissement, je vous souhaite à tous de très bonnes vacances.

A la rentrée pour notre Assemblée Générale

La Présidente  
I. VALLET

## **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE PONCINOISE**

En ce début juillet, il est d'usage de faire le bilan de la saison écoulée.

Comme vous le savez, un deuxième cours de gymnastique, animé par Madame M.J RIVET et se déroulant le Lundi matin, a vu le jour. La fréquentation de ce dernier a été bonne et donc encourageante pour la saison à venir.

Concernant le cours du Jeudi, nous avons noté une bonne participation avec toutefois, comme c'est souvent le cas, une petite baisse sur le mois de juin.

Pour la saison 1999 - 2000, les deux cours seront maintenus et débiteront à la mi septembre. Cependant, en raison d'un emploi du temps très chargé du à de nouvelles fonctions pour Madame de LEMPS, nous devons certainement modifier le jour et l'horaire du cours du Jeudi.

Enfin, afin de dresser le bilan de la saison, de pourvoir à l'élection du Bureau et d'aborder des questions diverses, une réunion sera organisée le

**MERCREDI 9 SEPTEMBRE à 19 H à la Salle Communale.**

**Si vous voulez découvrir notre association votre présence est la bienvenue.**

En attendant la reprise et en espérant que ces cours auront encore plus de succès à la rentrée, l'équipe de la G.V. Poncinoise vous souhaite de bonnes vacances.

La Présidente  
P. BONFILS

## PETANQUE PONCINOISE

**Pour la saison 1999 un nouveau Bureau a été élu :**

**Président** : Bernard FOYATIER  
**Vice Président** : Henry DUTEL  
**et Secrétaire**  
**Trésorier** : Émile BAZELIS  
**Trésorier Adjoint** : Jean Paul CRÉPET

La Pétanque vient d'organiser son traditionnel concours du 14 juillet entre licenciés et membres honoraires qui s'est terminé par un casse croûte amical très apprécié de tous. Au total 36 joueurs se sont retrouvés dans la bonne humeur.

**Nous vous rappelons notre grand concours du 15 août, ouvert à tous, doté de grosses récompenses. Les inscriptions sont prises sur place à 14 h 00 au Lignon.**

La Pétanque Poncinoise est ouverte à tous, soit pour une licence, soit pour une carte de membre honoraire. Les membres du bureau sont à votre disposition pour vous donner tout renseignement.

Nous vous souhaitons à tous un très bon été.

Le Président

B. FOYATIER

## ASSOCIATION CULTURELLE PONCINOISE

**Nous vous rappelons la composition de notre bureau**

<b>Président</b>	<b>:</b>	<b>Daniel DUSSILLOL</b>
<b>Vice Président</b>	<b>:</b>	<b>Jean Louis MAURINES</b>
<b>Secrétaire</b>	<b>:</b>	<b>Chantal SAVY</b>
<b>Trésorier</b>	<b>:</b>	<b>Georges SAVY</b>
<b>Trésorier Adjoint</b>	<b>:</b>	<b>Jean Louis RIVET</b>

**Les membres :** Jeanne BORY, François BONNET, Albert CHAFFANGEON, Jeanne MENU et Lucien PLANCHE.

**Le 9 janvier :** Premier rendez-vous de l'année 1999. La tradition était de rigueur avec le partage de la brioche des Rois. De nombreuses têtes ont été couronnées et le groupe de chant MELODIE a une fois de plus charmé le public.

**Le 6 mars :** Soirée KARAOKÉ où les participants ont pu interpréter des chansons. Rythme, rires et amitié étaient eux aussi présents.

**Le 27 mars :** Le groupe SCRABBLE a organisé son concours. La concentration et le sérieux régnaient dans la salle. De beaux scores ont été réalisés.

**Le 1er mai :** Chaussures et tenue de sport, voilà l'équipement de tout un groupe pour une marche de nuit. Un cortège d'une quinzaine de voiture s'est mis en route jusqu'au Château de Sail sous Couzan. Par petits groupes voilà tous ces marcheurs partis sur un chemin vallonné afin de rejoindre l'auberge du Mazet où un agréable repas campagnard les attendait. La bonne humeur était présente. Tous ont pu apprécier tout au long de ce parcours les points de vue, les sous-bois, les prairies qui commençaient à fleurir et les quelques hameaux qui ont été traversés.

**Le 13 juin :** Rendez-vous avait été pris pour une journée détente. Marche le matin, suivie d'un pique nique sur la place du village et concours de boules l'après-midi. Voilà encore une journée bien remplie et bien sympathique.

**Les 19 et 20 juin :** Découverte ou redécouverte de nos Alpes. Visite de la Mer de Glace, ballade avec le tramway du Mont Blanc jusqu'au Nid d'Aigle, Mont d'Arbois en téléphérique furent le programme de ces deux jours inoubliables qui se rajoutent à ceux des années précédentes.

**Pour cette année encore deux rendez-vous :**

**le 19 septembre le traditionnel méchoui**

**le 8 octobre l'assemblée générale**

Le Président  
D. DUSSILLOL

# TENNIS CLUB PONCINOIS

## **T.C.P. : UN PRINTEMPS EN FETE**

Après le traditionnel stage "enfants - jeunes" des vacances, on a innové avec un stage "adultes tous niveaux" sur les quatre jours du "pont" de l'Ascension : de l'avis général, à refaire !

Courant avril il y eut aussi une rencontre amicale, suivie d'un barbecue, avec le club de SAINT-ÉTIENNE LE MOLARD, sur les terrains de PONCINS.

En mai - juin, s'est bien sûr déroulé le tournoi interne annuel, avec pas moins de 30 participants répartis en 5 catégories et dont voici les résultats :

### **Ont remporté le tournoi :**

* Jeunes enfants	:	Pierre Olivier	<b>ROCHE</b>
* Grands enfants	:	Xavier	<b>AFONSECA</b>
* Adolescents	:	Arnaud	<b>DUSSILLOL</b>
* Dames	:	Liliane	<b>BÉNY</b>
* Hommes	:	Gervais	<b>BOUCHARD</b>

De belles récompenses, un apéritif sympathique... comme tout ça nous a bien plu, on en redemande et nous vous donnons rendez-vous pour le tournoi en double de septembre, le stage "jeunes" de Toussaint et d'autres occasions de pratiquer le tennis chacun à sa mesure.

**Pour tout renseignement vous pouvez appeler  
04 77 27 81 93 ou 04 77 27 86 80  
aux heures des repas.**

Le Bureau

## INAUGURATION DE LA MAIRIE

Le samedi 19 juin, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal avaient le plaisir d'accueillir Mr le Sous Préfet, Mr le Président du Conseil Général, Mr le Conseiller Général, Mme la Présidente du SICMMAT, Monsieur André Delorme, Maire de Feurs et Président de la Communauté de Feurs en Forez, de nombreux Maires des communes voisines, les représentants de la Gendarmerie, des Pompiers, de la Perception, de la D.D.E., du S.I.E.L et les habitants du village qui étaient venus fort nombreux pour découvrir les nouveaux locaux et ensuite participer au vin d'honneur organisé pour l'occasion.

L'ancienne Mairie qui vient d'être rénovée a déjà toute une histoire. En effet, en 1874, alors que Mr Casimir FAYE était Maire, et Mr Louis PERONNET (le grand père de Marguerite GONON) était Premier Adjoint, le projet de construction de la Mairie prend corps. Ce dernier est approuvé par le Sous Préfet en mai 1874 et Mr le Maire organise le transport des matériaux par les habitants des divers hameaux. En 1875 le bâtiment est construit et s'appelle "la maison de l'école de garçons". Au rez de chaussée se trouvent la salle de classe et l'appartement de l'instituteur. La Mairie est installée à l'étage. Puis de 1909 jusque dans les années 1940 les rôles s'inversèrent trois fois pour en arriver définitivement à l'installation au rez de chaussée que vous avez connue avant les travaux.

### Comment est né notre projet de rénovation et d'agrandissement ?

Notre Mairie vétuste, petite, peu confortable, ne correspondait plus aux besoins actuels. L'idée de rénover le bâtiment existant et de réaliser une extension s'est imposée rapidement au Conseil Municipal. En effectuant l'agrandissement sur le côté ouest nous avons pensé notre projet en terme d'aménagement d'entrée de village. En effet, l'extension de la Mairie a pu s'effectuer dans ce sens grâce à la compréhension de Melle BROUILLET et de Mr et Mme CRÉPIAT qui ont vendu à la commune le terrain nécessaire. Ce projet s'est affiné grâce à un travail en étroite collaboration notamment avec Mr CRÉMONESE, l'architecte, Mr VASSELON du SIEL, les services de la D.D.E.

### Qu'avons-nous réalisé ?

#### Au niveau du bâtiment :

##### \* La partie neuve, respectant certains aspects architecturaux de l'ancienne Mairie

- un hall d'accueil avec toilettes
- une salle du Conseil Municipal de 60 m<sup>2</sup>
- une tisanerie

##### \* La partie ancienne

- Un grand secrétariat de 60 m<sup>2</sup> avec toilettes privées, comportant un espace d'accueil au public et un espace informatique et reprographie
- un local archives
- un bureau pour le Maire et les Adjoints

Par ailleurs, le bâtiment où se trouve la classe de Mme SABY ainsi que le puits de la cour ont été rénovés : Les toitures et les enduits extérieurs ont été refaits

### Au niveau des abords de la Mairie

- \* Création d'un parking pour les besoins courants de la Mairie
- \* Requalification du virage de la RD 113, avec création de trottoirs, rectification du virage, arasement du talus pour la sécurité (meilleure visibilité) dans cette entrée de village
- \* Enfouissement des lignes électriques et implantation de nouveaux candélabres
- \* Création d'une grande jardinière fleurie en remplacement du mur de clôture de l'école
- \* Aménagement des abords par des créations paysagères et un engazonnement avec arrosage intégré

Après quelques mois d'installation dans ces nouveaux locaux la fonctionnalité de l'ensemble s'avère conforme à nos souhaits et à nos espérances , sans oublier le côté esthétique que nous avons essayé de soigner.

### Combien cela a-t-il coûté à la commune ?

* les bâtiments	: 1 269 731 F TTC
* Architecte, SOCOTEC, assurances	: 123 568 F TTC
* Parking + honoraires DDE	: 70 665 F TTC
* Virage + DDE	: 117 438 F TTC
* Mur de clôture (jardinière)	: 35 103 F TTC
* Éclairage public	: 190 096 F TTC
* Électrification rurale	: 384 714 F TTC

D'ici deux ans la commune sera remboursée par l'État du montant de la TVA versée pour ces travaux.

### Comment avons nous financé cette réalisation ?

- \* **Subventions du Conseil Général**
  - 494 479 F pour la Mairie
  - 52 938 F pour la requalification de la RD 113
  - 16 009 F pour le mur de clôture
- \* **Subvention de l'État au titre de la DGE**
  - 21 560 F pour le parking
- \* **Subventions du SIEL**
  - 104 553 F pour l'éclairage public
  - 269 154 F pour l'électrification rurale
- \* **Emprunt au Crédit Agricole sur 15 ans (dans de bonnes conditions de taux)**
  - 1 500 000 F

Notre nouvelle Mairie se veut d'être un lieu d'accueil pour tous, mais pas uniquement pour des formalités administratives. Pour cette raison la salle du Conseil a été aménagée afin de recevoir des expositions de tableaux et vous avez pu admirer, lors de l'inauguration, les oeuvres que Monique BONNETAT et Henri CHAUVE nous avaient aimablement prêtées. Nous lançons donc un appel aux artistes de la Commune et d'ailleurs qui souhaiteraient exposer leurs tableaux, ils seront toujours les bienvenus !

## SAVEZ-VOUS QUE ?

**Fermeture du secrétariat de Mairie  
Du lundi 2 août au Lundi 31 août inclus**

**Permanences :      Vendredi 6 août de 10 H à 12 H  
                                 Vendredi 13 août de 10 H à 12 H**

**En cas d'urgence, s'adresser à Monsieur le Maire ou à Madame et Messieurs les Adjointes**

**Transports scolaires  
CES RIVE GAUCHE**

**Permanences :**

**Jedi 26 août et Lundi  
30 Août 1999**

**de 17 H à 20 H**

**Maison Commune**

### **Délivrance des cartes d'identité et des passeports**

En raison d'une très forte demande, la Sous-Préfecture de Montbrison nous informe qu'un délai de **3 mois** est désormais nécessaire pour la délivrance des Cartes Nationales d'Identité.

**Pour la Carte d'Identité, une dérogation est accordée dans les cas suivants :**

- \*Changement d'adresse
- \*Modification dans l'état civil
- \*Enfant dont la photo n'est plus ressemblante
- \*Erreur matérielle sur les mentions d'identité

**Pour le passeport, une attestation de l'employeur justifiant de l'obligation du déplacement à l'étranger est obligatoire pour raccourcir le délai de délivrance.**

### **Ramassage scolaire Montbrison Pays d'Astrée**

Les imprimés d'inscription sont à votre disposition à la Mairie

Merci de les retourner avec **une photo  
d'identité** au plus tôt

**CHAMPIONNAT RHONE-ALPES UEOLEP CYCLISTES INDIVIDUELS  
CONTRE LA MONTRE**

**Dimanche 12 septembre 1999**

Les organisateurs recherchent des voitures ouvreuses et suiveuses pour accompagner les cyclistes durant la course. Si vous êtes disponible, merci de vous inscrire en Mairie où l'on vous donnera des informations plus précises quant au déroulement de la journée.

**Une réunion d'information aura lieu le :**

**Mercredi 1<sup>er</sup> septembre à 20 H à la Mairie**

**SAISON DE CHASSE 1999/2000**

Amis chasseurs, en raison de la fermeture du secrétariat de Mairie, pendant les congés d'été, n'attendez pas le dernier moment pour prendre votre permis de chasse !

**EMCO : RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS**

Le matériel de ramassage étant équipé pour collecter les encombrants uniquement issus de l'activité des ménages, nous vous informons qu'il est inutile de sortir des objets tels que moteurs ou carcasses de voiture, ronces barbelés, socles de charrue, etc. ils ne pourront pas être enlevés.

Nous vous remercions de respecter ces consignes lors de la prochaine collecte.

**Association des Paralysés de France**

Le ramassage des vêtements aura lieu le **samedi 6 novembre 1999**

Vous pouvez déposer vos sacs sous le préau de la Mairie jusqu'au **vendredi 5 novembre au soir**

## CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 1999/2000

<u>Semaine de 5 jours</u>		<u>Semaine de 4 jours</u>
Jeudi 2 septembre	Rentrée Enseignants	Mardi 31 août
Lundi 6 septembre	Rentrée élèves	Jeudi 2 septembre
Samedi 30 octobre Au lundi 8 novembre	Toussaint	Vendredi 29 octobre Au lundi 8 novembre
Samedi 18 décembre Au lundi 3 janvier	Noël	Mardi 21 décembre Au lundi 3 janvier
Samedi 19 février Au lundi 6 mars	Hiver	Mardi 22 février Au lundi 6 mars
Samedi 15 avril Au mardi 2 mai	Printemps	Mardi 18 avril Au mardi 2 mai
Samedi 1 <sup>er</sup> juillet	Été	Vendredi 7 juillet

Toutes les classes travailleront le mercredi 3 mai, mais vaqueront le vendredi 2 juin  
**N.B. :** le départ a lieu après la classe, la reprise des cours, le matin des jours indiqués.

### Modalités de recensement pour les Français et Françaises

Attention, à partir de 1999, tous les jeunes gens et les jeunes filles âgés de 16 ans et de nationalité française doivent se faire recenser en Mairie à leur date anniversaire.

Cette démarche est obligatoire et indispensable puisque lors de cette inscription sur les listes de recensement communales leur sera remis un récépissé qui leur sera demandé lors de l'inscription à des examens.

En résumé : vous êtes nés en 1983 (filles et garçons) venez vous faire recenser dès vos 16 ans.

## NOUVELLES LOCALES

### CHANGEMENT D'HORAIRE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

Les nouveaux horaires d'ouverture au public sont les suivants :

<b>Lundi</b>	<b>De</b>	<b>15 H à</b>	<b>18 H</b>
<b>Mardi</b>	<b>De</b>	<b>15 H à</b>	<b>18 H</b>
<b>Jeudi</b>	<b>De</b>	<b>15 H à</b>	<b>17 H</b>
<b>Vendredi</b>	<b>De</b>	<b>15 H à</b>	<b>18 H</b>

En cas d'urgence, il faut s'adresser à Monsieur le Maire, ou à Madame et Messieurs les Adjointes.

### MESSES :

Les messes ont lieu à PONCINS, le 2ème dimanche de chaque mois à 9 H.

### FETE DES MERES et ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Le dimanche 30 mai s'est déroulée une cérémonie un peu particulière : Nous avons eu le plaisir de fêter les nouvelles Mamans de Poncins, mais aussi d'accueillir les nouveaux habitants de la commune afin de faire plus ample connaissance et de leur présenter notre village.

Cette année 9 mamans furent honorées et reçurent une plante fleurie à l'occasion de la naissance de :

12.06.98 : MOLLON Clotilde	Mr & Mme Christophe MOLLON à Villedieu
01.11.98 : TROTTE Marine	Mr Joël TROTTE & Melle Sylvie BOUCHUT à la Garenne
18.11.98 : BARLIER Laure	Mr & Mme Georges BARLIER à Rampeau
07.12.98 : MARCOUX Stéphanie	Mr & Mme Jean MARCOUX à La Varenne
11.12.98 : BERGER Matthiew	Mr & Mme Wilfried BERGER à Rampeau
24.01.99 : VIAL Étienne	Mr & Mme Alain VIAL au Champ de Foire
25.03.99 : CHAVARIN Lambert	Mr & Mme Didier CHAVARIN à Vizézy
25.03.99 : VOIRIN Clara	Mr & Mme Frédéric VOIRIN au Hameau des Varennes
16.04.99 : VIRICEL Clémence	Mr Jean Yves VIRICEL & Melle Valérie VASSEUR à La Beaugendre

Ensuite, Mr le Maire eut le plaisir d'accueillir et de présenter :

Mr & Mme André CALMAR de la Croix Blanche, Mr & Mme CHAN au Bourg, Mr & Mme Georges ESCOT de Loirde, Mr & Mme Pascal GEORGES des Rôtis, Mr & Mme SOULIÉ de Grataloup, Mr & Mme Domingo GUIRAO des Rôtis, Mr JACQUEMOND de Goincet, Mme Odette KIELB du Hameau des Varennes, Mme Colette MARGOTAT au Bourg, Mr & Mme Alain MÉRIGNEUX à la Croix Blanche, Mr & Mme Frédéric MOLENDI VALLA aux Baraques du Lignon, Mr & Mme Hervé MOULARS des Rôtis, Mr & Mme Penicaud du Hameau des Varennes, Mr Christophe GAGNIERE et Melle Agnès RIVET de Bruliolles, Mr & Mme Georges SAVY de Vizézy, Mr & Mme Enrique SERRA des Baraques des Rôtis, Mr & Mme Georges TERRASSE de Rampeau, Mr & Mme Franck TEYSSIER de Vizézy, Mr & Mme Marc VEYSSERE de la Garenne, Mr Jean François WICARD aux Baraques du Lignon.

Les présentations terminées, cette cérémonie s'acheva par le verre de l'amitié où l'on trinqua à la santé des bébés et de leurs familles et où l'on souhaita bienvenue aux nouveaux Poncinois.

## DÉPARTS EN 6ème

Notre école communale compte un nombre croissant d'élèves depuis quelques années, aussi en cette fin d'année scolaire ce sont 15 élèves qui, ayant achevé leur scolarité à Poncins, ont reçu en souvenir "Le Grand Livre du Monde - Dictionnaire illustré des pays, des villes et des sites" et le "Dictionnaire Encyclopédique Hachette"

Nous souhaitons donc une bonne entrée en 6ème à :

Xavier AFONSECA, Lucie CHAREYRON, Margot CADENAS, Isabelle FOYATIER, Emmanuelle VIGNON, Alexis MOLLON, Betty PONTILLE, Rémi BRUEL, Jérémy GRANGE, Fabien CRÉPET, Jordane CRÉPIAT, Francis DUCREUX, Anaïs TERRASSE, Laetitia THÉLISSON et Luhan VAZ.

## COMITÉ DES FÊTES

Comme chaque année, la Fête Patronale se déroulera le 2ème week-end d'août, mais seulement sur deux jours, le **Samedi 7 août** et le **Dimanche 8 août**.

### En voici le programme :

<b>Vendredi 6 août</b>	:		Distribution des brioches
<b>Samedi 7 août</b>	:	<b>14 H 30</b>	prix cycliste organisé par le V.C.M.
		<b>21 H 00</b>	Retraite aux flambeaux
		<b>22 H 30</b>	Bal gratuit avec HELIOS
<b>Dimanche 8 août</b>	:	<b>11 H 00</b>	Vin d'honneur offert à la population
		<b>15 H 00</b>	"Noce 1900" dans le village
		<b>19 H 00</b>	Repas champêtre (45 F)
		<b>21 H 30</b>	Feu d'artifice, offert par la municipalité, sur les bords du Lignon,
avec embrasement du pont		<b>22 H 00</b>	Bal gratuit avec HELIOS

### **Attractions foraines, buffet, buvette pendant toute la Fête**

Pour l'animation du Dimanche, le Comité des Fêtes recherche des témoignages, des photos, des documents ou anecdotes sur les mariages des années 1900 à 1930.

Un défilé de personnes en tenues 1900, reconstituant les différentes étapes allant de la rencontre au mariage, se déroulera dans le Bourg. Un appel est également lancé à toute personne désirant être figurant.

Le Comité des Fêtes vous remercie par avance du bon accueil que vous réserverez aux conscrites et aux conscrits lors la distribution des brioches. Un grand merci aussi aux artisans et commerçants dont la générosité permet à Poncins d'avoir un Prix Cycliste richement doté.